



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

| Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC – SÉANCE ORDINAIRE

EST, par le présent avis, donné par le soussigné Karl Peguy Saint-Fort, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valère siégera en présentiel, lundi 04 décembre 2023 à 19 h30, en séance ordinaire au 2 rue Du Parc (bureau municipal).

Donné à Saint-Valère ce 27^e jour du mois de novembre 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,


Karl Peguy Saint-Fort

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h et 17 h, le 28^e jour du mois de novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour de novembre deux mille vingt-trois.

Signé.....

Tél. : 819 353-3450

Télec. : 819 353-3459

www.msvallere.qc.ca

stvalere@msvalere.qc.ca



VICTORIAVILLE
et sa région

*Un avenir
prospère*
com